

Chapitre 7. « Publiez ! »

« Les faits, la logique et la méthodologie seuls décident. C'est là ce que nous raconte le conte de fées. »

P. Feyerabend. *Contre la Méthode* (1975).

De la « magie noire » à l'Inserm !

Quelques semaines après la visite du laboratoire, l'équipe de Clamart prend connaissance du rapport de la Commission spécialisée de l'Inserm. Les rédacteurs de ce rapport indiquent tout d'abord :

« La Commission a voulu séparer ces activités "classiques" des activités HD [*hautes dilutions*], transfert électromagnétique. En effet, ces expériences ne peuvent être analysées avec nos connaissances actuelles et n'ont été reproduites dans aucun laboratoire à ce jour. »

Puis ils commentent l'expérience à laquelle ils ont assisté et indiquent la démarche qu'ils proposent :

« La délégation a assisté à une expérience qui ne contredit pas les résultats annoncés par Jacques Benveniste. Une expérience n'ayant pas de valeur statistique, la délégation de visite a proposé la démarche suivante, en trois points [...] :

- 1) ne pas faire figurer pour l'instant le programme HD, transfert, au programme de la demande de CJF, de manière à juger celui-ci avec des critères comparables à ceux adoptés pour l'évaluation des autres demandes de CJF.
- 2) Etablir en coordination avec G. Charpak (pour l'aspect physique) et E. Coraboeuf, un réseau de 3 à 4 laboratoires chargés d'analyser la reproductibilité de l'expérience à laquelle nous avons assisté (voire d'autres expériences) dans d'autres laboratoires après établissement d'un protocole avec J. Benveniste. [...]
- 3) Réinsertion du programme HD et transfert au sein du CJF si les conclusions du réseau sont positives.

On peut comprendre le caractère exceptionnel de la démarche par le souci d'analyser avec modestie et honnêteté une série d'expériences qui ne peuvent pas être expliquées dans l'état actuel

de nos connaissances. Si une démarche scientifique est maintenue dans cette affaire, elle pourra permettre de rendre service aux demandeurs et à l'INSERM et à la communauté scientifique dans son ensemble. »¹

Le rapport de la Commission spécialisée est donc plutôt positif et constructif, même s'il reste très prudent. Ce rapport a le mérite de tenter de maintenir le débat sur le terrain scientifique. Le fait qu'une délégation de cette commission soit allée sur le terrain et ait participé à une expérience y est peut-être pour quelque chose. Mais, du haut de son Olympe, le Conseil Scientifique, instance supérieure de l'Inserm sur le plan scientifique, ne l'entend pas ainsi. Il ne retient pas la proposition de « maintenir une démarche scientifique » et préfère examiner la demande globalement sans dissocier les différentes activités. Le résultat en est alors le rejet de la demande malgré le rapport favorable de la commission :

« Quand ils ont présenté leur rapport à la commission de spécialistes, les membres de la délégation se sont heurtés au scepticisme de leurs collègues. Le conflit a atteint son paroxysme au conseil scientifique de l'INSERM, où un mandarin a parlé de « magie noire » à propos des expériences de transmission.² Des membres du Conseil ont certes tenté de plaider la prudence (« et si par hasard il avait raison ? L'INSERM ne s'en remettrait pas ! »), mais le vote a été défavorable à la demande des chercheurs. »³

En effet dans son rapport de séance du Conseil Scientifique du 9 juillet 1993 présidé par Claude Amiel, le Conseil écrit :

« La demande de CJF présentée par Mme Yolène Thomas a fait l'objet d'un rapport favorable sur la partie immunotoxicologique. S'agissant de la partie hautes dilutions et transfert d'activités pharmacologiques, l'attitude générale a été très réservée non pas au nom d'une quelconque "science officielle" mais, au moins pour certains membres de Conseil, dans l'attente d'une éventuelle confirmation indépendante des effets rapportés et/ou du résultat de l'évaluation scientifique en cours. »

Et le vote qui suit le débat rejette la demande par 15 voix contre, 9 voix pour et 3 abstentions. La manière dont la question avait été débattue au Conseil Scientifique laisse toutefois un goût amer à certains. Ainsi, un membre du Conseil Scientifique, pharmacologue tout à fait « classique », qui a voté en faveur de la création du CJF, écrit quelque temps après à J. Benveniste afin de lui faire

part de ses impressions suite à l'évaluation dont l'équipe de Clamart a fait l'objet. A propos de la discussion scientifique qui aurait dû avoir lieu, il écrit :

« [...] Un 2/3 de tour de table a été pratiqué avant le vote. Il n'y a pas eu à mon sens de débat ; seulement l'affirmation de convictions pour les uns, ou un désir d'esquive pour les autres.

Avec ou sans guillemets, existe-t-il une "science officielle" ? Les procédures d'évaluation étant conduites par des scientifiques qui sont juges et parties, il y a une certaine tendance naturelle à ce que les projets et les hommes régressent vers une moyenne qui suscite le moins de commentaires. Nous évoluons vers une recherche BCBG. Les règles de cette recherche conviennent très bien à celles et ceux qui font carrière ; elles frustreront celles et ceux qui attirent le caractère ludique de l'aventure scientifique. A chacun ses choix.

En guise de conclusion, je n'ai pas le sentiment que le dossier de Mme Thomas et celui de votre groupe en général, ait reçu l'évaluation éclairée que n'importe quel scientifique est en droit d'attendre d'une institution qui se veut professionnelle. Beaucoup plus grave à mes yeux est le fait que cette évaluation n'a pas été tolérante. »⁴

« L'Inserm ne soutient une découverte qu'après confirmation »

Lorsqu'il reçoit la décision officielle de refus, J. Benveniste écrit une longue lettre à P. Lazar où il pointe les incohérences de cette décision. Pour lui le rapport de séance du Conseil Scientifique et la décision de P. Lazar de fermer le laboratoire en refusant la demande de Contrat Jeune Formation « témoignent de la faillite d'une activité cruciale de l'Institut, l'évaluation, et annoncent la mort de l'INSERM dans son fonctionnement actuel. La surdétermination, c'est-à-dire la subordination des responsables à d'autres facteurs que l'objectivité scientifique, peut expliquer pour partie – mais non justifier – l'incohérence de leurs décisions. »⁵. Evoquant la présence de G. Charpak et E. Coraboeuf au cours de la visite de la délégation de la Commission spécialisée, il précise :

« Ces experts n'ont pas soulevé la moindre objection à nos protocoles et ont participé à une expérience de transmission très positive "qui ne contredit pas les résultats annoncés par Jacques Benveniste" [...]. G. Charpak a proposé une coopération entre son équipe et l'INSERM sur la transmission électromagnétique des activités moléculaires. [...] »

Puis, à propos, de la question du « sérum contaminé » :

« Cette contamination, dont nous avons suffisamment montré les effets spectaculaires *in vitro*, est assez menaçante pour la santé publique pour qu'une enquête mise en œuvre en ce moment même par l'Agence du Médicament et financée par le Réseau National de Santé Publique soit confiée à cette même équipe qui voit disparaître dans le même temps ses moyens de travail. Comment cette décision sera-t-elle interprétée dans l'opinion, et le cas échéant, la justice, sinon comme une entrave à la manifestation de la vérité, une tentative de faire taire les gêneurs ? [...] »

Quant à la décision qui revient en fait à fermer le laboratoire :

« La décision négative est prise "dans l'attente d'une éventuelle confirmation indépendante des effets rapportés et/ou du résultat de l'évaluation scientifique en cours" (rapport de séance du CS). On attend donc la confirmation (probablement par l'étranger), tout en prenant des mesures d'intimidation ("voyez ce qui vous arrivera si vous sortez des limites permises") et, dans l'attente, on retire leurs moyens de travail aux chercheurs responsables qui, selon le lauréat Nobel, serait "la plus importante depuis Newton", chercheurs auxquels on demande dans le même temps de démontrer leur découverte (avec quoi ?). L'INSERM ne soutient une découverte qu'*après* confirmation. [...] Car "l'évaluation en cours" que l'on attend est celle de G. Charpak qui doit faire une expérience lui-même (les 200 que nous avons faites ne suffisent pas !), c'est-à-dire 2 à 3 heures de travail. L'INSERM n'a pas pu organiser ça depuis 5 ans ? Exemple unique d'incapacité auto-affirmée.

Ces incohérences et incongruités démontrent que notre recherche en biologie, telle qu'elle est gérée depuis plusieurs décennies, est vouée à la reproduction de résultats établis ou à la "découverte" de faits prédits, mais rejette toute avancée perturbante pour les certitudes et les groupes de pression dominants. Elles contribuent aux échecs et aux dysfonctionnements de notre appareil bio-médical. »

Lazar et la nécessité... de publier

Avec la lettre annonçant officiellement la fermeture de l'Unité 200 de l'Inserm, P. Lazar répond à J. Benveniste :

« J'ai bien reçu votre lettre du 5 août dernier et l'ai méditée. Je voudrais vous redire en toute simplicité, et sans beaucoup d'espoir

d'être entendu, que l'INSERM et son directeur, à l'évidence, conservent à votre égard estime et attachement. Personne ne met en doute votre intelligence, votre sincérité, votre audace, votre panache. Il manque simplement aujourd'hui – ce que vous n'avez pas négligé de faire pour vos travaux antérieurs, ceux qui vous valent votre réputation scientifique internationale – la caution de vos pairs, concrétisée par des publications scientifiques dans des revues de haut niveau (sur vos actuels sujets de préoccupation, je sais que vous continuez de publier sur les autres !)

Publiez, et il n'y a aucune raison que vous ne soyez pas à nouveau reconnu. Les dix-huit mois de crédits alloués par l'INSERM au delà du 31/12/93 vous en laissent largement le temps et la possibilité matérielle.

Une institution de recherche ne peut fonctionner sur d'autres bases. Acceptez, qu'une fois encore, je m'autorise à vous le rappeler. »⁶

Sur l'injonction à publier, J. Benveniste répond à P. Lazar :

« Après l'offensive de Nature et la débandade à la juin-40 de la "communauté" scientifique française, il n'y a actuellement AUCUNE possibilité de publier dans un journal de niveau suffisant sur les dilutions/transmission. Voir l'article que j'ai adressé au Lancet et leur réponse. Nature a réussi dans son entreprise à décrédibiliser un scientifique de "réputation internationale" malgré l'absence de critique scientifique et l'indignité des moyens employés. Il est hors de doute que si j'avais reçu une aide normale des scientifiques et notamment de mon institut, très en deçà de ce que l'on fait pour une équipe engagée dans une compétition scientifique habituelle, par exemple création d'un comité scientifique, encouragement de collaborations [...], invitations à conférences dans les équipes et instituts, etc., mon groupe, l'INSERM et notre pays auraient concrétisé depuis longtemps cette très importante avancée scientifique. [...]

Rien de tout cela n'est fait et tu me dis : "Publiez". Je suis les mains nues dans l'arène avec les lions, la foule des aveugles et des malentendants sur les gradins a le pouce en bas. Le tien est à l'horizontale : "Vas-y mon vieux, n'aie pas peur !" »⁷

Puis, le 18 octobre, J. Benveniste écrit à P. Lazar une autre longue lettre où il lui exprime sa déception face au peu d'aide que ce dernier aurait pu lui apporter dans le passé alors que les occasions n'avaient selon lui pas manqué « quitte à jouer double jeu, un des deux étant celui de l'amitié ». Il lui rappelle la réflexion

que P. Lazar aurait faite devant un journaliste : « soumis à une pression considérable des deux lobbys qui dirigent la recherche française en biologie, j'ai fait ce que j'ai pu pour laisser ses chances à Benveniste ».⁸

Et, peu de temps après la décision de l'Inserm, comme le raconte M. Schiff :

« Dix jours plus tard, le responsable de la mobilité de l'INSERM venait accélérer la désertification du laboratoire en conseillant vivement aux personnels de choisir rapidement un autre lieu de travail sous peine d'être contraints plus tard d'accepter une affectation qui ne leur conviendrait pas. »⁹

« *Pour le droit à l'"hérésie"* »

En décembre 1993, on se souvient que la revue *Nature* avait publié un article signé de Hirst *et al* prétendant invalider les résultats de l'article de *Nature* de 1988 (cf. première partie, chapitre 20). Faisant suite à la décision de l'Inserm, cette publication qui prétend invalider les résultats de l'article de 1988, est un nouveau coup de Trafalgar pour J. Benveniste. Il rédige alors un texte qu'il adresse à une trentaine de personnalités, indiquant dans une lettre d'introduction :

« A la suite de la parution de l'article de *Nature* [...], véritable attentat à l'intégrité scientifique, le moment paraît venu de prendre une initiative. Ce texte a pour but de favoriser le retour des chercheurs mais aussi des décideurs à un comportement et à des procédures normales.

[...] Cette bataille n'est pas seulement la nôtre. Si nous la gagnons, il ne sera plus si facile d'étouffer les idées et les hommes qui dérangent. »¹⁰

Le texte qui paraît dans *le Monde* reprend les grandes lignes du projet initial de J. Benveniste et il est signé par douze personnalités.¹¹ En fait, la revue *Nature* n'est plus évoquée. Il faut dire que le texte n'est publié que début mars 1994. En revanche, l'accent est mis sur l'Unité 200 de l'Inserm « fermée, ses moyens humains et matériels dispersés, malgré son haut niveau affirmé par les instances scientifiques. »¹² Les signataires réclament « que s'instaure un débat scientifique au lieu des anathèmes et des menaces sur la situation et l'honorabilité professionnelles des chercheurs, qui leur ôtent tout moyen de défendre leur travail. ». Enfin, ils posent la question de la mission du chercheur :

« Le chercheur n'a-t-il pas mission d'explorer des voies différentes, parfois périlleuses ? Or, les rigidités structurelles, l'obédience aux dogmes, la déification de la raison jusqu'à la déraison, tout pousse aujourd'hui vers ce conformisme normatif, source de recul et d'abandons parfois dramatiques et pas seulement en sciences. »

Reconnaissant qu'ils ne sont pas compétents pour juger le fond scientifique de l'affaire, les signataires concluent : « Nous ne voulons pas prendre part au débat scientifique. Nous plaidons pour la liberté de chercher, c'est-à-dire de penser, pour le droit à l' "hérésie" ».

Se sentant visée par ce texte, la direction de l'Inserm publie un communiqué le même jour dans lequel elle précise que l'U200 n'a pas été fermée par insuffisance de production scientifique et présente la fermeture du laboratoire comme une simple mesure administrative « comme le sont toutes les unités de l'INSERM après douze ans de mandat de leur directeur ». Elle ajoute que la création d'une nouvelle unité à l'issue des douze ans était possible « à la seule condition d'avoir un nombre suffisant de chercheurs¹³ autour d'eux, ce qui n'était plus le cas du Docteur Benveniste, plusieurs chercheurs ayant volontairement quitté son laboratoire » et que « il est inexact de dire "que les moyens humains et matériels ont été dispersés" puisque le docteur Benveniste continue de travailler dans ses locaux, avec le même matériel et les mêmes crédits que l'an passé, et ce jusqu'au 30 juin 1995. »

Elle conclut en souhaitant :

« que les efforts qu'elle a accomplis pour laisser au Docteur Benveniste toutes les chances de démontrer ses assertions soient simplement reconnus. Elle souhaite que le désir légitime d'exprimer un soutien moral à un collègue en difficulté ne se traduise pas par une description trompeuse de sa situation effective à ce jour. »¹⁴

Pourtant P. Lazar est bien placé pour savoir que la question n'est pas simplement matérielle mais qu'elle réside dans le refus des grandes revues de publier ces travaux afin d'ouvrir un débat. En effet, comme le commentera F. Nouchi dans *Le Monde* :

« La question est effectivement de savoir si la communauté scientifique laisse au docteur Benveniste « toutes les chances de démontrer ses assertions ». A en juger par la quasi-impossibilité dans laquelle il se trouve de publier ses travaux dans des revues scientifiques internationales de haut niveau, on peut regretter que la direction de l'INSERM se contente d'une telle réponse de type essentiellement administratif. Cette situation avait amené pourtant, il y a quelques semaines, le directeur de l'INSERM, M. Lazar à écrire une lettre¹⁵ au directeur de la revue scientifique *Nature*, lui demandant de bien vouloir ouvrir ses colonnes au docteur Benveniste. Cette lettre est restée, ce jour, sans réponse. »

Ne pouvant pas compter sur le soutien de son administration pour « démontrer ses assertions », J. Benveniste va de nouveau se lancer dans la quête de la « preuve » et de l'expérience « cruciale », avec le risque de reproduire la situation de 1988 avec *Nature*.

Notes de fin de chapitre

¹ Rapport Inserm du 7 mai 1993 de la Commission Scientifique Spécialisée n°5 (Président : Joël Bockaert).

² Un nouvel exemple de référence à la magie (voir première partie) proféré ici par Bertrand Jordan, généticien.

³ M. Schiff. Un cas de censure dans la science, p. 124.

⁴ Lettre de Jean-Louis C. à J. Benveniste du 5 octobre 1993.

⁵ Lettre de J. Benveniste à P. Lazar du 5 août 1993 (modifiée le 3 septembre).

⁶ Lettre de P. Lazar à J. Benveniste du 15 septembre 1993.

⁷ Lettre de J. Benveniste à P. Lazar du 21 septembre 1993.

⁸ Lettre de J. Benveniste à P. Lazar du 18 octobre 1993.

⁹ M. Schiff. Un cas de censure dans la science, p. 126.

¹⁰ Lettre de J. Benveniste du 13 décembre 1993.

¹¹ Le texte est signé par Jean Baudrillard (sociologue et philosophe), Jean-Claude Carrière (écrivain scénariste), Roland Castro (architecte), Pierre Godeau (professeur de médecine interne, Pitié-Salpêtrière), Georges Kiejman (avocat), Henri Laborit (chercheur et écrivain), René Lenoir (ancien secrétaire d'Etat), Edgar Morin (sociologue et philosophe), Giuliano Preparata (physicien), Jacques Testart (biologiste, Directeur de Recherche, Inserm), Haroun Tazieff (volcanologue), Edouard Zarifian (psychiatre).

¹² Des personnalités apportent leur soutien au docteur Jacques Benveniste. *Le Monde* du 1^{er} Mars 1994.

¹³ Dans sa réponse au communiqué de l'Inserm diffusée à la presse, J. Benveniste précisera : « Nous n'étions plus assez de chercheurs INSERM [il y avait en effet d'autres chercheurs mais affiliés au CNRS] pour recréer l'unité du fait des pressions constantes et du recrutement délibéré de nos jeunes... ailleurs. Mais l'Inserm cache que beaucoup d'unités n'ont pas le quorum et que notre demande d'un simple « contrat jeune formation » a été « non prise en considération » par le conseil scientifique sans vote scientifique. Tout le monde le sait : l'U200 n'est pas morte par « insuffisance de production scientifique » (merci !) mais par idéologie, par refus des biologistes d'examiner une avancée menaçant leurs habitudes et leur pouvoir. » (Réponse de J. Benveniste du 3 mars 1994 au communiqué de presse de l'Inserm du 1^{er} mars 94).

¹⁴ L'affaire de la Mémoire de l'eau. L'INSERM affirme avoir laissé à M. Benveniste toutes ses chances de « démontrer ses assertions ». *Le Monde*, 5 mars 1994.

¹⁵ Cette lettre de P. Lazar à J. Maddox faisait suite à une demande de J. Benveniste où il demandait le soutien du Directeur Général de l'Inserm pour faire publier par *Nature* une lettre rectificative (lettre du 20 décembre 1993 de J. Benveniste à P. Lazar) : « [...] John Maddox va faire les plus grandes difficultés pour accéder à notre demande, d'autant que, vous le savez, il n'existe pas outre-Manche de loi régissant le droit de réponse. Dans ces conditions votre aval serait déterminant. Il nous paraît normal que l'INSERM appuie la demande de deux de ses directeurs dont le travail et la réputation scientifique sont mis

en cause d'une manière aussi peu conforme aux usages scientifiques. Nous vous demandons de bien vouloir adresser une lettre à John Maddox [...] soutenant la demande de publication de notre lettre [...]. Si vous désirez affirmer dans votre lettre votre propre jugement sur la valeur statistique de Hirst *et al* et plus globalement sur le procédé utilisé, ou plus simplement approuver les termes de notre réponse, ceci ne pourrait que renforcer notre position. »